

Les personnels veulent l'unité pour les revendications, pour arrêter les régressions

Alors comment peut-on dire :

- **11 000 suppressions de postes en 2008 :** « *Xavier Darcos a limité les dégâts* »
- **La lettre de Sarkozy aux éducateurs :** « *une brillante rhétorique* »
- **La remise en cause du droit de grève :** « *Tout dépend de ce que l'on appelle continuité du service public* » ?

En cette rentrée 2007 nous sommes confrontés à la suppression de 9600 postes d'enseignants et de 6000 postes de surveillants. En 5 ans, 48 000 postes de surveillants et d'assistants d'éducation et 27 000 postes d'enseignants ont été supprimés. Nous sommes face aux lois votées cet été : loi sur l'autonomie des universités, sur le service minimum dans les transports et aux projets sur les régimes de retraites, face à la « lettre aux éducateurs » de Sarkozy.

Les enseignants et tous les personnels cherchent à réaliser l'unité comme cela est le cas dans l'académie de Créteil avec l'appel des organisations SNES-SUNDEP-SNUEP(FSU), CGT Educ'action, SUD Education, SE-UNSA, SNFOLC « *pour la restitution des 723 postes d'enseignants, l'affectation de tous les TZR, le réemploi des 1000 précaires au chômage, le retour à la carte scolaire* ».

C'est donc avec une certaine surprise que j'ai pris connaissance de tes déclarations et des dernières prises de position de la FSU.

11 000 suppressions de postes : « Xavier Darcos a limité les dégâts » ?

Alors que le ministre Darcos annonce 11 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale pour la rentrée 2008, tu as déclaré : « *Xavier Darcos a limité les dégâts alors qu'on parlait en juillet de 17 000 suppressions de postes.* » (Libération du 23 août)

Comment peut-on dire cela alors qu'il s'agit, comme le dit à juste titre le SNES de « *mesures inégalées* » ? Faudrait-il remercier Xavier Darcos de ne supprimer *que* 11 200 postes en 2008 ?

Ne plus dire : défense des régimes de retraites, 37,5 annuités pour tous ?

Comment comprendre que le communiqué du 12 septembre des fédérations de l'éducation ne fasse aucune référence à la défense des retraites et des régimes spéciaux ?

Pourtant, après les régimes spéciaux, il s'agit ensuite de s'en prendre au régime général et aux régimes de retraite de tous les salariés, du public comme du privé. Le secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique, A.Santini, n'annonçait-il pas, il y a quelques jours: « *Le régime de retraite de la fonction publique est encore une sorte de régime spécial. La question du rapprochement du public avec le privé se pose donc pour 2008. Elle fait partie des axes de travail* ». Après le passage, depuis 2003, de 37,5 à 40 annuités, ce serait maintenant la remise en cause du calcul de nos retraites sur la base du salaire des 6 derniers mois avec, comme résultat, une perte mensuelle d'environ un tiers de la retraite actuelle !

Alors, comment comprendre que la FSU ait cédé à la demande du SGEN-CFDT qui s'opposait à cette revendication de défense du code des pensions et des régimes spéciaux ?

Demain, allons-nous abandonner notre mandat de retour aux 37,5 annuités pour tous, public, privé, la défense du code des pensions civiles et militaires, mandat qui est le nôtre depuis 1995 et qui a été réaffirmé au congrès de Marseille de janvier 2007 ? « **La FSU revendique, pour tous les salariés du public et du privé, le droit au départ en retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % pour 37 annuités et demie, et exige l'abrogation des réformes Balladur et Fillon.** »

Lettre de Sarkozy aux éducateurs : une « brillante rhétorique » ?

La réaction de la FSU à la lettre de Nicolas Sarkozy aux éducateurs a été de dire : « **La lettre aux éducateurs du Président de la République se veut marquante et fondatrice et manifeste le souci d'afficher une vision**

équilibrée des objectifs de l'éducation. En revanche, derrière une rhétorique brillante, elle est marquée par une conception qui ignore le défi des inégalités sociales et territoriales minant notre système éducatif et fait silence sur les objectifs en matière de qualification. » Comment peut-on dire cela ?

Dans sa lettre aux éducateurs, le président de la République Nicolas Sarkozy explique clairement les choses : *« La volonté politique ne peut suffire à elle seule. C'est pourquoi je m'adresse à vous Ce ne peut être que l'œuvre commune de tous les éducateurs travaillant ensemble. »* Nicolas Sarkozy appelle à *« travailler ensemble »*. A quoi faudrait-il travailler ensemble ? Nicolas Sarkozy le dit clairement : *« Dans l'école que j'appelle de mes vœux, il y aura moins d'heures de cours, les moyens seront mieux employés parce que l'autonomie permettra de les gérer davantage selon les besoins, les enseignants, les professeurs seront moins nombreux. »*

Ne plus dire : remise en cause du droit de grève ?

Le parlement a adopté la loi sur le service minimum dans les transports. Sa réaction a été : *« Tout dépend ce que l'on appelle continuité du service public. Tel que cela a été présenté, notamment pas le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, cela rentre en contradiction avec le droit de grève. Ce qui est, pour nous, une limite à ne pas franchir »*. Tu as fait ensuite les propositions suivantes *« La première chose à faire serait donc d'entamer une réflexion avec les maires en vue de lever les obstacles qu'ils rencontrent...Si l'on décidait qu'un ministre devait relancer la négociation en cas d'opposition majoritaire, le nombre de grève se réduirait. »* *« Depuis 1987 et la règle du 1/30^{ème} indivisible, on prélève au minimum une journée de salaire aux enseignants en cas de grève. Si on revenait sur cette règle avec un système proportionnel à la durée, d'une manifestation par exemple, les grèves seraient moins pénalisantes pour les élèves. »* (Politis, Jeudi 30 août) . Qu'est-ce qui *« pénalise »* les élèves ? L'existence du droit de grève, droit reconnu à tout citoyen, ou l'avalanche de contre-réformes qui, année après année, démantèlent notre Education Nationale, et les suppressions de postes par dizaines de milliers ?

Ne plus dire : abrogation de la loi sur l'autonomie des Universités ?

La FSU vient de publier un communiqué disant : *« L'enjeu n'est pas à un enfermement dans une logique binaire simpliste : statu quo ou loi Péresse »*. Le mot d'abrogation n'est pas prononcé. Pour quoi ne pas demander l'abrogation de la loi ? Pourquoi ?

Comme le dit clairement l'appel des Cordeliers signé par les syndicats du supérieur de la FSU, *« Cette loi supprime les garanties d'existence d'un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nécessaire au développement d'une politique de long terme répondant à tous les besoins sociaux, en particulier concernant un accès large des étudiants. Ils demandent l'abandon de cette réforme, par le retrait de cette loi ou son abrogation »* (FSU : SNESup, SNASUB, SNEP, CGT : SNTRS, FERC-Sup, UNCGT-CROUS, SUD : Education, Etudiant, Recherche, UNSA : Sup-Recherche, SNPTES, FO : SNPRES)

Nous sommes face à un problème.

Le gouvernement a entrepris de réaliser un consensus autour de ses projets de contre-réformes. Nicolas Sarkozy entend associer les organisations syndicales à la mise en oeuvre de ses orientations : la destruction des acquis sociaux et du modèle social français. Il sait qu'il a absolument besoin de l'appui des organisations syndicales pour les mettre en oeuvre. C'est pourquoi il multiplie les tables rondes, les consultations, les rencontres et même les déjeuners avec les responsables syndicaux.

A l'évidence ce consensus se constitue, y compris avec les sommets des organisations syndicales, et y compris avec des responsables de la FSU.

Les organisations syndicales ont été créées par les salariés pour défendre leurs intérêts, pour obtenir des améliorations, pour vivre mieux, pour combattre les régressions et les retours en arrière.

Les syndicats n'ont pas été créés pour aider un gouvernement, le patronat, l'Union Européenne à détruire les acquis sociaux, à détruire les régimes de retraites, à détruire la sécurité sociale, à détruire les emplois, à détruire l'école.

Or n'est-ce pas le but que poursuit le gouvernement, et derrière lui le patronat et l'Union Européenne ?

Mais rien n'est joué. Rien n'est plus urgent que la discussion sur ces problèmes.

Jack Lefebvre

PS: Je transmets à ceux qui liront cette lettre une invitation à une rencontre le 29 septembre de militants pour l'indépendance syndicale afin que soit menée l'indispensable discussion sur ces problèmes.